

Passerelles en bois autoportées

Présentation des produits

Les passerelles en bois massif ou en lamellé collé conçues et fabriquées par Marcanterra concernent des ouvrages de portée limitée avec une utilisation piétonne.

Système constructif souvent utilisé pour les franchissements de noues et fossés qui convient surtout en espace urbain ou périurbain.

Lorsque ces passerelles ne sont pas équipées de garde-corps, on les nomme généralement ponceaux. Elles peuvent éventuellement être munies de chasse-roues.



Caractéristiques

- ✓ Poutres porteuses brutes jusqu'à 8 m pour le chêne et l'azobé, 6 m pour le pin, selon notes de calcul réalisées par nos soins.
- ✓ Poutres porteuses en lamellé collé droites ou cintrées pour les portées plus conséquentes.
- ✓ La structure, le plancher et le garde-corps sont en chêne, en bois exotique ou en pin classe 4.
- ✓ Les culées en béton sont dimensionnées en fonction des descentes de charge et de la portance du terrain.
- ✓ Garde-corps normalisé NF P 01-012, XP 98-405 ou pas en fonction de la hauteur de chute.
- ✓ Section et finition du plancher selon l'utilisation.

Fabrication et pose Marcanterra

Nous réalisons les dimensionnements, notes de calcul et plans d'exécution des ouvrages en fabrication. Pose possible selon la localisation géographique.

Le conseil Marcanterra

Conseils techniques et estimations sur demande. Contactez-nous au 03 22 25 02 71 ou par mail : boisplantes@marcanterra.fr



Saint-Ouen-en-Brie (77)

- Poutres en lamellé collé en pin
- Plancher et garde-corps en chêne PEFC NF P 01-012
- Platelage rainuré antidérapant
- Surcharge d'exploitation 450 kg/m²



Retrouvez cette fiche produit [sur marcanterra.fr](https://www.marcanterra.fr)